

Session ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 4 avril 2011, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Doris Turcotte
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Roger Trudel

Monsieur le conseiller Michel Boudreau est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale, présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2011-04-68 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour telle que présenté.

Adopté

2011-04-69 Adoption du procès-verbal (7 mars 2011)

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal tel que rédigé avec des correction à apporter aux résolutions 2011-03-40 (Après les heures..., 2011-03-64 (Demande d'appui aux...) changer le 1^{er} paragraphe par : *Considérant qu'une demande d'augmentation des normes de décibels soit autorisées par le MDDEP pour l'opération du projet minier Canadian Malartic par la corporation Osisko;* et 2011-03-65 (En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel...)

Adopté

2011-04-70 Liste des comptes payés au cours du mois de mars 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée. Le total est de 182 238.11\$ du chèque numéro 201100161 à 201100193.

Adopté

2011-04-71 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée. Le total est de 26 383.01\$ du chèque numéro 201100194 à 201100222. Un crédit de 145.94\$ sera appliqué sur le total de 26 383.01\$ suite à un retour de marchandise.

Adopté

2011-04-72 Correspondance

Il est proposé par Madame Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée en spécifiant que nous avons reçu un accusé réception de la Ville de Malartic concernant la participation financière pour la Calèche d'Or.

Adopté

2011-04-73

**Porte de journalier, secrétaire-réceptionniste,
femme de ménage et responsable de l'horticulture**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'afficher les postes suivants :

Journalier à 32 heures par semaine, secrétaire-réceptionniste à 28 heures par semaine, femme de ménage pour l'édifice municipal et le bâtiment de la bibliothèque.

La municipalité est aussi à la recherche d'une personne pour s'occuper de l'horticulture sur les propriétés appartenant à celle-ci.

2011-04-74

Cueillette des ordures pour le camping au Lac Mourier

Il est proposé par Charles Desrochers et unanimement résolu que le tarif de 80\$ pour chaque terrain de camping vendu soit maintenu tel que mentionné au règlement 01-2011.

Adopté

2011-04-75

Demande d'achat des lots 14 et 15, offre de location pour le lot Nord du Canton Desroberts

Considérant que la municipalité a pour mission d'offrir à sa population un service de mise à l'eau pour les embarcations de pleins airs dans le secteur du Lac Mourier selon un plan déposé par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune à l'automne 2010;

1. La municipalité désire contracter un bail avec le ministère pour une superficie de 8 600 mètres carrés sur le lot au nord du terrain pour l'aménagement d'un stationnement projeté;
2. Les lots 14 et 15 permettront un accès et une virée en bordure du Lac Mourier. Compte tenu l'importance de faire les démarches selon les règles établies par le ministère en ce qui concerne les résidents qui demeurent entre les lots concernés. Afin de respecter les lots contigus, soit le **lot#16 et le lot#13**, la municipalité accepte que le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune puisse présenter des propositions de vente d'une largeur minimale de 10-15 mètres, afin d'être équitable et transparent dans les démarches afin concrétiser la totalité du projet.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimement résolu que la Municipalité donne la possibilité aux deux riverains concernés, la possibilité d'agrandir leur terrain en achetant du ministère une largeur de 10-15 mètres (parallèle à leur lot respectif) dans un délai prévu de 30 jours pour l'acceptation de l'offre d'achat, sinon le tout revient à la Municipalité. Le conseil accepte également le bail de location pour l'aménagement pour le stationnement.

Adopté

Projet Mme Huissman

Le dossier est remis à une session ultérieure.

2011-04-76

Projet d'entente relative à l'agrandissement de la caserne de Rivière-Héva et à la fourniture de service de la Municipalité de La Motte et projet d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services et la mise en commun d'équipement complémentaires (avis juridique)

Il est proposé par madame Ginette Noël Gravel et unanimement résolu que la Municipalité de Rivière-Héva demande un avis juridique sur les ententes à établir avec la Municipalité de La Motte en ayant un conseiller juridique en commun afin de répartir les coûts.

Adopté

2011-04-77

Logiciels Première Ligne Inc

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de procéder à l'achat de logiciels pour le service des incendies, dont : rapport d'intervention, prévention et gestion des horaires. Le coût total sera réparti sur le budget 2011 et 2012 et ce sans intérêt. Pour 2011, le coût est de 2 709.11\$

Une demande sera envoyée à la Municipalité de La Motte pour une contribution financière considérant que l'administration est faite directement par Rivière-Héva.

Adopté

2011-04-78

Inscription du directeur incendie au congrès de l'ACSIQ

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'inscrire monsieur Maurice Mercier, directeur du service incendie de Rivière-Héva, au congrès de l'ACSIQ qui aura lieu du 21 au 23 mai 2011 à Gatineau. Les coûts sont de 529,75\$ pour l'inscription, 468.23\$ pour l'hébergement. Il restera les coûts pour les déplacements.

La Municipalité de La Motte participera financièrement pour une partie des coûts.

Adopté

2011-04-79

Demande CPTAQ (Steve Lévesque)

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'appuyer le projet de dézonage d'une partie du lot 2 999 887 ayant une superficie de 6 256,7 mètres carré pour permettre la construction d'une résidence en conformité avec les règlements d'urbanisme de la municipalité.

Adopté

2011-04-80

Demande CPTAQ (utilisation de la gravière par le ministère

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu de permettre l'exploitation d'une sablière et l'utilisation d'un chemin d'accès au site. La sablière et le chemin d'accès sont situés entièrement sur les terres du domaine de l'État. La sablière était exploitée dans les années 1970 sur les terrains adjacents au sud et à l'Ouest. Cette demande vise entre autre à régulariser l'agrandissement de la sablière sur le lot. L'aire demandée fait une superficie de 100 000 mètres carrés et le chemin d'accès a une largeur de 15 mètres par une longueur de 116 mètres pour une superficie de 1 740 mètres

carrés. Le site est identifié dans le registre des titres miniers par le numéro 32D01-006.

Adopté

2011-04-81 **Larouche Bureautique (contrat de service du photocopieur de la bibliothèque)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de renouveler le contrat de service pour le photocopieur (Canon, IR-2200, # série MPG00847) de la bibliothèque. Le coût est de 19.304 mensuel pour 775 copies à 0.0249\$/impression et 0.0261\$ par copie excédentaire.

Adopté

2011-04-82 **Poste de remplacement à la bibliothèque**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de procéder à l'embauche de madame Mélissa Vallée pour remplacer madame Nicole Turcotte à la bibliothèque lorsque celle-ci sera absente.

Le taux horaire sera de 11\$ de l'heure.

Suite à la parution de l'offre d'emploi, il y a eu seulement la candidature de madame Vallée.

Adopté

2011-04-83 **Soumission pour le calcium liquide**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de retenir la soumission de Les Calciums Liquides de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 10 404.20\$ taxes incluses. La soumission de Marcel Baril Ltée était au montant de 12 329.53\$ taxes incluses et n'a pas été retenue pour 2011.

C'est 32 500 litres à 0.281\$ pour Les Calciums Liquides de l'Abitibi-Témiscamingue et 0.333\$ pour Marcel Baril Ltée.

FQM (cotisation 2011)

Le dossier est remis à la séance de mai.

2011-04-84 **Maison de la famille (campagne de financement)**

Il est proposé par monsieur Charles Desrochers et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 25\$ à la Maison de la famille de Malartic.

Adopté

2011-04-85 **Répartition future d'une emprise (Lac Mourier)**

Considérant qu'il y a eu plusieurs rencontres avec les propriétaires des lots 54, 55 et 56 du rang B canton Desroberts;

Considérant qu'aucune entente écrite n'est intervenue entre les deux propriétaires depuis la résolution 2010-06-147 adopté à la séance régulière du 7 juin 2010 pour la répartition de l'emprise de la voie publique;

Considérant que les propriétaires devront, en commun, s'entendre à l'amiable et déposer à la municipalité un projet de lotissement d'ici le 1^{er} mai 2011;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimentement résolu que la municipalité rendra une décision finale après le 1^{er} mai et ce conformément aux lois et règlements en vigueur.

Adopté

2011-04-86 Lotissement de parcelle de terrains

Considérant la résolution 2011-02-28 (Lotissement de parcelles de terrains (lots 23 et 24 au Lac Mourier);

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimentement résolu que la municipalité soit favorable à la vente de parcelles de terrains individuellement, suite à l'obtention de plan de lotissement, aux propriétaires des lots 23 et 24, rang B Canton Desroberts par le MRNF.

Adopté

2011-04-87 Festival Western de Malartic

Il est proposé par madame la conseillère Doris Turcotte et unanimentement résolu que la contribution de la municipalité soit le prêt des estrades comme à chaque année.

Une entente sera signée entre les parties lors de la prise de possession

Adopté

Informations

MTQ

Le MTQ informe le conseil municipal qu'en 2009, il accordait une subvention maximale de 100 000\$ pour les travaux d'amélioration du chemin du Lac-Malartic. Cette subvention était répartie sur trois années budgétaires, soit un premier versement de 40 000\$ durant l'exercice financier 2009-2010, un deuxième versement de 40 000\$ au cours de l'année financière 2010-2011 et le solde de 20 000\$ au cours de l'année budgétaire 2011-2012.

À la suite de l'analyse de notre dossier, le MTQ consens à ce que l'aide financière au montant de 20 000\$ prévu pour 2011-2012, soit versée pour l'exercice financier 2010-2011 compte tenu que les travaux sont complétés.

2011-04-88 Félicitation au contracteur pour le déneigement au Lac Mourier

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimentement résolu d'envoyer une lettre à ML Récupération pour le bon entretien hivernal considérant que des citoyens ont écrit à la municipalité pour faire part de leur satisfaction.

Adopté

Sentier de la nature (PMVRMF Volet II)

La demande d'aide financière pour le projet de signalisation des pistes du sentier de la nature a été priorisé pour un montant maximal de 2 250\$, conditionnellement à la disponibilité des crédits du gouvernement.

Les autorisations devront être requises avant la réalisation du projet et ce en conformité avec les lois et règlements en vigueur du MRNF (territoire public, faune) MTQ et MDDEP.

Divers

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus présente un compte rendu des dossiers dont ils sont responsables ainsi que des réunions à laquelle ils ont assistés.

Questions du public

Le conseil a su répondre aux questions.

2011-04-89

Levée de la séance

À 20h30, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adopté

Réjean Guay, Maire

Nathalie Savard
Directrice générale